

Explosion des coûts en 2021?

Urs Stoffel

Dr méd., membre du Comité central de la FMH, responsable du département Médecine et tarifs ambulatoires



L'automne est à nos portes, et avec lui démarreront tout prochainement les discussions entourant les statistiques et les propositions de mesures visant à contenir la croissance des coûts.

Depuis 2016, le département Médecine et tarifs ambulatoires assure en continu un monitoring attentif et différencié des coûts de la médecine ambulatoire. Un des piliers de ce suivi est la collecte élargie des données effectuée par les médecins via les centres de confiance.

Traitées ensuite par NewIndex, ces données sont mises à disposition pour le monitoring. Le pool de données provient de la facturation de quelque 10 500 cabinets médicaux et d'un total de 316 millions de copies de factures (état à fin mars 2021). Les données utilisées sont toujours anonymisées. La tâche de la FMH consiste à analyser l'évolution des coûts de la santé dans les cabinets médicaux et les raisons de cette évolution.

Nous avons par exemple pu montrer que si le volume de prestations TARMED par patient est resté stable depuis des années [1], le nombre de patients s'accroît en revanche année après année, ce qui contribue à expliquer l'évolution des coûts.

Une autre analyse montre l'augmentation du nombre de prestations exigées par les assureurs, comme le rapport médical sur formulaire par exemple. Selon la position tarifaire, on observe parfois jusqu'à un doublement d'une année sur l'autre.

Depuis 2016, le département Tarifs ambulatoires assure en continu un monitoring différencié des coûts de la médecine en cabinet.

santésuisse s'attend pour 2021 à une progression des coûts inégalée depuis des années [2]. Son évaluation se base sur ses propres chiffres pour le premier semestre 2021. A première vue, on observe une croissance notable – de l'ordre de 7,7% – du volume de traitements ambulatoires par rapport à la même période l'année précédente. Si l'on pousse plus loin l'analyse, la situation s'avère néanmoins plus contrastée: les coûts publiés pour le premier semestre 2020 affichent un recul

de 4,4% [3]. La raison en est que pour une période assez longue, il n'a plus été possible d'effectuer d'interventions ou des soins non urgents. La croissance mesurée cette année doit être comparée à une période où tous les types de soins ont pu être dispensés. Si l'on tient compte de cet «effet de base», les coûts enregistrés pour le premier semestre 2021 se situent au même niveau que ceux mesurés en 2019, et ce malgré la pandémie en cours, qui occasionne bien plus que les seuls

Malgré la pandémie, les coûts enregistrés pour le premier semestre 2021 se situent au niveau de ceux mesurés en 2019.

coûts de test et de vaccination. Depuis plusieurs années, la croissance des coûts de la santé se situe aux alentours de 3% et correspond de ce fait aux objectifs que le rapport d'experts mandaté par le DFI qualifiait en 2017 d'ambitieux et de conformes aux objectifs à viser sur le long terme [4]. C'est dire que cette agitation politique en vue de mener campagne pour des mesures drastiques de réduction des coûts n'a pas lieu d'être.

Il n'est toutefois guère possible à ce stade de connaître l'évolution des coûts sur l'ensemble de l'année 2021. Elle dépendra d'une diversité de facteurs. La pandémie n'est pour l'instant pas derrière nous, et l'on peut être sûr que 2021 ne sera pas, elle non plus, une année «ordinaire». C'est précisément pour ce type de cas que les assureurs ont constitué des réserves, financées à partir des primes. Quand, davantage que maintenant, conviendrait-il de puiser dans ces réserves pour amortir les conséquences financières de la plus grande pandémie de ces dernières décennies?

Références

- 1 Schutz K, Zehnder S. Le volume TARMED par patient reste stable depuis des années. Bull Med Suisses. 2021(102);19–20:640–2.
- 2 Pinto C. Die Gesundheitskosten schnellen in die Höhe (*Les coûts de la santé augmentent à toute allure*). SonntagsZeitung, 8.8.2021, p. 5.
- 3 Monitoring de l'évolution des coûts de l'assurance-maladie (MOKKE) (admin.ch), site consulté le 24.9.2020.
- 4 Mesures visant à freiner la hausse des coûts dans l'assurance obligatoire des soins. Rapport du groupe d'experts, <https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/50085.pdf>